



- Autorisation Parentale -

Baptêmes de plongée organisés le 13 septembre 2014
à la piscine de l'axe Majeur à CERGY St Christophe

Je soussigné M ou Mme : _____

Représentant(e) légal de l'enfant :

À partir de 11 ans

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ Age : _____

- Atteste que mon enfant ne présente pas de problèmes de santé importants, incompatibles avec la pratique d'une activité physique et d'un baptême de plongée.

- Autorise mon enfant désigné ci-dessus à participer au baptême de plongée sous-marine organisé par le club Plongée 95 à la piscine de l'axe Majeur à Cergy St Christophe.

Ce baptême sera effectué le 13 septembre 2014, pendant les horaires d'ouverture de la piscine. Il est gratuit, seule l'entrée à la piscine est payante.

- Autorise les responsables du club Plongée 95, organisateur d'un baptême de plongée sous-marine, à prendre toute décision en vue de faire appel à un service de secours ou de faire procéder à l'évacuation ou l'hospitalisation de mon enfant en cas d'urgence si nécessaire.

Si vous ne restez pas sur place, veuillez donner les coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence, ainsi que **vosre carte d'identité ou une photocopie** :

Tél : _____

Les baptêmes sont réalisés conformément aux dispositions légales régissant la plongée sous-marine (code du sport)

Écrire manuellement « lu et approuvé »

Fait à : _____ le : _____

Signature :



- Autorisation Parentale -

Baptêmes de plongée organisés le 13 septembre 2014
à la piscine de l'axe Majeur à CERGY St Christophe

Je soussigné M ou Mme : _____

Représentant(e) légal de l'enfant :

À partir de 11 ans

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ Age : _____

- Atteste que mon enfant ne présente pas de problèmes de santé importants, incompatibles avec la pratique d'une activité physique et d'un baptême de plongée.

- Autorise mon enfant désigné ci-dessus à participer au baptême de plongée sous-marine organisé par le club Plongée 95 à la piscine de l'axe Majeur à Cergy St Christophe.

Ce baptême sera effectué le 13 septembre 2014, pendant les horaires d'ouverture de la piscine. Il est gratuit, seule l'entrée à la piscine est payante.

- Autorise les responsables du club Plongée 95, organisateur d'un baptême de plongée sous-marine, à prendre toute décision en vue de faire appel à un service de secours ou de faire procéder à l'évacuation ou l'hospitalisation de mon enfant en cas d'urgence si nécessaire.

Si vous ne restez pas sur place, veuillez donner les coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence, ainsi que **vosre carte d'identité ou une photocopie** :

Tél : _____

Les baptêmes sont réalisés conformément aux dispositions légales régissant la plongée sous-marine (code du sport)

Écrire manuellement « lu et approuvé »

Fait à : _____ le : _____

Signature :